Revue indisciplinaire de sciences sociales
Espaces Temps.net

Mobile.

Par Saskia Cousin. Le 22 octobre 2007

La mensuelle photo du mois de juillet intitulée « Mes voisins » évoquait la situation d'un groupe de personnes expulsées le 20 juin de leurs logements de Saint-Denis. On lira ici les suites de cette expulsion ordinaire, mais aussi le récit d'une vie antérieure. Il ne s'agit pas ici de théoriser l'immigration ou le problème du logement mais de restituer les bribes d'une épopée parmi d'autres, celle racontée par un jeune homme à l'heure du thé, à l'heure de la rupture du jeûne de ramadan.

Le campement, cent jours après l'expulsion.

Le 1er octobre 2007, 100 jours après l'expulsion, une trentaine de personnes vivent toujours dans le campement de fortune dressé sous l'auvent de la mairie de Saint-Denis. L'affaire a été peu relayée par la presse1 : pas de violence, pas de grève de la faim, des négociations continues avec les institutions, bref, rien de spectaculaire. Contrairement à la municipalité PC d'Aubervilliers, les édiles communistes de Saint-Denis n'ont pas fait appel aux forces de l'ordre pour évacuer le campement. On n'a pas non plus vu passer la Secrétaire aux droits de l'homme, car, ici, contrairement à Aubervilliers où tous les expulsés étaient en situation régulière, la question des sans-papiers s'ajoute à la question du logement. La situation de la municipalité est toutefois difficile, et oscille entre, d'un côté, le soutien public aux campeurs et, de l'autre, un recours juridique contre l'occupation de l'espace public2. D'un côté, les municipales approchent, les soutiens trop appuyés peuvent être dangereux face à aux récriminations des opposants ou des électeurs qui se plaignent que l'on s'occupe trop des sans-papiers et des sans logements, pas assez de ceux qui se sentent délaissés. De l'autre, à Saint-Denis, les communistes ont une opposition à leur gauche, fortement mobilisée pour la cause des sans papiers. De plus, le maire actuel, Didier Paillard, tient la même ligne politique que son prédécesseur Patrick Braouzec, et organise le 20 octobre en mairie un parrainage des sans-papiers, malgré l'interdiction de la préfecture3.

En ce moment, il y a plusieurs rendez-vous par semaine à la sous-préfecture et à la mairie. Les campeurs sont aussi allés au ministère du logement, sont parfois reçus en préfecture. Les cernes sont sur toutes les joues, sur celles de Madala, deux ans, qui vit en permanence au campement, sur

celles d'Oumar qui revient du travail, sur celles de Sonia, infatigable militante. Pour certains, pourtant, on peut dire que les choses avancent.

Les onze familles en situation régulière ont toutes fait une demande de logement social qui devrait être prise en compte dans le cadre des accords entre la mairie et la sous-préfecture. En attendant d'obtenir ce logement pérenne, ce qui peut prendre plusieurs mois, ces familles sont logées à l'hôtel et, pour quatre d'entre elles, dans une Cité d'Urgence, structure de préfabriqués mis en place par le gouvernement à la suite de la mobilisation des Don Quichotte sur le Canal Saint-Martin.

Les familles sans papiers qui ont de petits enfants relèvent de l'Aide Sociale à l'Enfance, un service du Conseil Général qui les loge à l'hôtel, au titre de la protection de l'enfance. Ces solutions d'hébergement ne tiennent pas compte de l'ancrage local des familles et de la scolarisation des enfants. Ainsi les jumelles de neuf ans et leur maman continuent-elles à dormir chez les uns et les autres dans le quartier de l'école : le départ dans un hôtel éloigné rendrait impossible leur scolarité. Le dossier de régularisation de ces familles est examiné « en priorité », de sorte que, si elles sont régularisées, elles pourront rejoindre le contingent des demandeurs de logements…

Troisième catégorie : les célibataires, hommes et femmes sans papiers, pour qui aucune solution n'est proposée. Le sous-préfet s'est engagé à étudier les dossiers et à intervenir s'ils étaient arrêtés, ce qui constitue une forme de protection, mais il répète aussi qu'il est temps de lever le camp. Lorsque les régularisés et les régularisables seront partis, le rapport de force avec la préfecture et les autres institutions sera difficile pour les « célibataires ».

Hors catégorie, il y a Fatoumata, vingt-quatre ans, et son fils Madala, agé de deux ans environ. Fatoumata n'habitait pas les immeubles expulsés, elle parle à peine quelques mots de français, c'est Modibo qui joue l'interprète. Un homme est venu marier Fatoumata au Mali, l'a ramenée en France, l'a engrossée, s'est lassé, l'a mise dehors. Fatoumata et son fils Madala dormaient dans le centre commercial de Sevran. On lui a conseillé de venir à Saint-Denis, elle s'est rendue à la mairie, où les assistantes sociales ne sachant qu'en faire ont appelé la police, qui a confié la mère et l'enfant… aux campeurs du parvis.

Cela fait rire Oumar qui raconte cela : « bon, c'est bien, c'est grand, on a la place ici… c'est la solidarité ». Les bâches tendues doivent protéger environ quarante mètres carrés, la notion de grandeur est relative. Que des policiers viennent confier une femme et son enfant sans-papier à des personnes en situation irrégulière campant de manière illégale sur un espace public est à la fois rassurant (Fatoumata n'a pas été arrêtée) et désespérant (il n'y a donc qu'eux pour les accueillir ?). Mais Fatoumata n'est sur aucune des listes négociées avec la sous-préfecture, si le campement est levé, elle retournera à la rue avec son petit garçon.

Tous les soirs, un peu avant la rupture du jeûne de ramadan, tout le monde se rassemble devant les bâches dressées depuis trois mois. On fait bouillir le thé, les femmes reviennent avec les enfants lavés chez des cousins, des voisins, des amis, des militants ; elles apportent des galettes, du riz, des beignets. C'est aussi le moment où, après quelques mois de sourires et de salutations, la confiance est assez installée pour entamer des discussions. Voici l'histoire de la première personne à qui je me suis adressée en arrivant au campement ce soir-là. Parce que les migrants se disent presque tous Maliens, je pensais recueillir le témoignage d'un réfugié économique. Ce n'est pas une histoire de la misère, c'est une histoire de la violence qui s'est déroulée ce soir là.

L’épopée de Gaossou ou le mobile du migrant.

Gaossou, vingt-cinq ans, est né en Côte d’Ivoire de parents maliens. Il a fait l’école coranique, puis grâce à l’insistance de sa mère et contre l’avis de son père, est allé à l’école jusqu’en 6ème avant de travailler pour son père. Mi-septembre 2002, après des années de troubles, des affrontements dont l’origine n’est toujours pas claire font de nombreuses victimes. Notamment le ministre de l’intérieur de l’époque Émile Boga Doudou, et l’ancien putchiste et opposant au président Gbagbo, le général Gueï, assassiné avec toute sa famille. Alassane Ouattara, leader de l’autre parti d’opposition (RDR), ne doit son salut qu’à la proximité de sa résidence avec une ambassade européenne4.

Le Nord est à majorité musulmane, le Sud et l’Ouest plutôt chrétiens. Gaossou est Dioula, musulman et vit au sud. Depuis début 2002, il travaille pour le RDR de Alassane Ouattara, en cachette de ses parents qui ne veulent pas qu’il fasse de la politique. Gaoussou semble préoccupé par le jugement que l’on pourrait avoir de son implication en politique, comme si c’était en soi une activité blâmable. Il se justifie : « faire de la politique ou pas ne change rien, puisque quand tu es Dioula on te suspecte et on peut venir te prendre dans ta maison ? les concessions5 sont identifiées comme Bété, Dioula, ou Baoulé ?, donc, puisque c’est dangereux de rester chez toi, mieux vaut sortir et faire de la politique. Au moins si on te tue, tu sais que tu en faisais partie ». Gaossou fait allusion au charnier de Yopougon, un quartier populaire d’Abidjan, où furent découvert en octobre 2000 une soixantaine de corps, des Dioulas et des membres du RDR6.

Fin 2002, les rebelles de Guillaume Soro prennent le Nord, et les combats font rage. Les « loyalistes » d’Abidjan appellent les jeunes à s’engager pour aller combattre aux Nord les rebelles. Des exactions ont lieu des deux côtés. En mars 2003, Gaossou organise une distribution de tracts qui dénoncent l’enrôlement des jeunes dans les batailles qui font rage au Nord, « le fait d’envoyer les jeunes à l’abattoir » dit-il, « personne ne voulait le faire, et puis c’était un peu payé ». Il prend soin de ne pas faire la distribution dans sa ville, Anyama, pour ne pas être reconnu. Cela ne l’empêche pas d’être arrêté à un barrage routier avec deux amis et l’on trouve des tracts dans la voiture. Ils sont emmenés dans la maison qu’il partage avec son jeune frère et son ami nigérien, les gendarmes retrouvent les stocks de tracts.

Il peine à raconter la suite, je peine à l’écouter : ils sont tabassés, puis emmenés sur l’autoroute qui relie Anyama à Yopougon. Le camion s’arrête dans la forêt de Banco, on les descend du camion, il raconte : « il y avait des corps et des corps dans la forêt. On nous a dit que le prochain tract parlera de notre mort à nous ». Ils sont trois, un s’écroule une balle dans la tête, les deux autres attendent leur tour, qui ne vient pas, il ne sait pas trop pourquoi. Les militaires sont appelés ailleurs et les mènent dans une prison où se trouvent déjà d’autres jeunes, arrêtés car ayant manifesté. Et puis on oublie qu’ils sont là, qu’ils ne sont pas de « simples manifestants » et ont vu la mort, les morts. Gaossou raconte qu’ils sont libérés avec les manifestants à la demande des Français parce que l’on a oublié qu’ils sont là, que l’un d’eux est mort, « qu’ils ont vu ». Alors dès qu’ils sortent, ils fuient.

Gaoussou prend ses économies ? il n’était pas pauvre, commerçait la noix de Kola pour son père ? et le car pour la zone tampon où se trouvent les militaires français venus s’entreposer entre « loyalistes » et rebelles et entériner de fait la scission du pays. Il s’arrête à Yamoussoukro, s’achète un nom du coin ? Kouassi Koudjo ? et un passeur pour traverser la zone loyaliste. Puis passé à Bouaké, côté rebelle, il reprend son identité, et sa langue. Le temps de reprendre son souffle et il part pour le Mali. Je lui demande si le voyage n’a pas été difficile, il sourit : « voyager n’est pas un

problème, j'avais l'habitude de le faire pour mon père, de commercer au Sénégal, au Mali, au Bénin, au Togo ». À Bamako, il se réfugie chez un vieil homme avec qui il négociait lors de ses voyages de commerce. Mais ne parvient pas à trouver le sommeil, hanté par des cauchemars, terrifié à l'idée que l'on vienne le tuer jusqu'au Mali : « Je me disais : ils ont bien égorgé Bala Keita7, ils peuvent venir me chercher ici. Il faut partir ». Il raconte qu'il s'est alors souvenu de sa maîtresse d'école, qui demandait aux élèves : « Il y a deux Côtes d'ivoire, où est la deuxième ? » Les enfants répondaient le Mali, le Burkina. « Non, c'est la France », disait-elle, « la France est votre deuxième pays ». Il se décide donc à partir pour la France, la première raison, dit-il, c'était parce que c'était loin. Loin des tueurs.

Gaossou contacte alors le RDR, demande et reçoit de l'argent par l'intermédiaire de son hôte. Commence alors le voyage, l'histoire partagée par tous les migrants « terrestres », de camions en Taxi Brousse, de passeurs en passeurs, chacun ayant sa portion de territoire. Gaossou dit qu'il a eu de la chance, un peu d'argent, et, surtout, un compagnon à qui il se confie totalement. « Sans lui, je n'aurais pas pu, j'étais malade, je faisais des cauchemars, je ne pouvais rien faire ».

Il se souvient surtout du passage de la mer, il s'est agi de rentrer dans un tuyau percé par les passeurs, de ramper dans ce tube flottant sur la mer, avant de ressortir avant la côte pour nager les derniers mètres. Non, il ne sait pas nager, « mais quand tu sais qui est derrière toi, tu avances ». Sur la plage, il y a la police et la Croix-Rouge. Il est soigné, passe quelques jours en Centre de rétention puis est relâché dans une ville d'Espagne dont il n'a aucun souvenir. Il explique que pour lui la question n'était pas de savoir où il était, mais de savoir qu'il devait aller à Paris, en France. L'important est de savoir où l'on va, non pas où l'on est, cette évidence guide de nombreux peuples dans leurs périples, des Aborigènes qui se repèrent en chantant aux Inuits sur la banquise. Se situer sur une carte n'est indispensable que pour les occidentaux.

Gaossou appelle un cousin vivant en Espagne, qui ne rappelle jamais, erre en ville avant d'être recueilli par des Maliens qui se cotisent pour lui payer un billet de train pour Paris. Il n'a pas de visa, mais n'est pas contrôlé à la frontière. Il arrive à Austerlitz un jour d'avril, son voyage depuis Abidjan aura duré un mois et demi. Il s'attend à être accueilli à bras ouverts par un de ses oncle qui vit à Savigny, lui qui a disparu il y a si longtemps. Il est vite désillusionné : il ne veut pas de lui, puis le fait travailler, sans jamais le payer. Il téléphone au Pays, raconte son Odyssée, apprend qu'il est toujours recherché, que les gendarmes sont venus plusieurs fois chez lui et chez sa mère, en uniforme ou en civil, soi-disant pour lui donner une récompense. « C'est pour cela que tout ce temps je n'ai pas dit où j'étais ». Il apprendra aussi plus tard que les gendarmes ont emmené son colocataire nigérien, qu'il a été retrouvé mort le lendemain, Carrefour des Sylla ? « on appelle cela comme ça parce qu'il y a plein de familles Sylla par là ». Que son petit frère a été interrogé, puis qu'il a reçu une balle dans la jambe lors d'une manifestation.

Pendant l'été 2003, Gaossou est engagé sur un chantier, il monte des échafaudages à Versailles. Inutile de préciser qu'il n'a aucune formation, ni aucune protection. En attendant son premier salaire, il n'a pas d'argent pour payer le RER de Savigny à Versailles, il part donc avec les premiers trains pour éviter les contrôleurs. Il se souvient surtout de la chaleur qui les faisait travailler à moitié dénudés.

Il atterrit ensuite dans un foyer Sonacotra (prodoma) où il partage une chambre. Investit sa première paye dans un petit commerce : acheter des yaourts et des cartes téléphoniques et les revendre aux résidents. Mais toutes ses économies s'envolent avec son cousin d'Espagne revenu opportunément lui emprunter de l'argent pour quelques heures. Il arrête son récit pour faire

remarquer que ce sont toujours des étrangers à sa famille ? des maliens le plus souvent ? qui l'ont aidé. Il n'a plus d'argent, plus de travail, s'endette auprès de son colocataire. On lui propose un premier squat à Pierrefittes, il débarque à Saint-Denis en 2005, croise un jour dans la rue un aîné d'Anyama, sa ville natale, lui aussi immigré. Il rejoint bientôt le squat du 39 rue Albert Walter, son réseau se reconstitue, il trouve un petit boulot de maître-chien dans une résidence à Boulogne, rencontre sa compagne, fait un enfant. Il demande l'asile politique, qui lui est refusé, malgré qu'il ait pris un avocat « qui a mangé mon argent ». Sa nouvelle avocate dit que le dossier avait été très mal fait, une nouvelle demande est en cours. L'espoir demeure.

La valeur du mobile.

Gaossou est un mobile, habitué à voyager pour le commerce, devenu migrant en raison d'un conflit stupide et cupide, sans domicile, passant de camp en foyer, de squat en campement. On pourrait faire l'analyse détaillée des multiples compétences que Gaossou a dû mobiliser pour réaliser son périple : compétences spatiales et sociales, multiples capacités d'adaptation et de négociation, ténacité, courage…

Le tour du monde des jeunes anglos–saxons d'hier et d'aujourd'hui est vécu comme un rite de passage qui leur permet ensuite d'endosser les postes à responsabilité que leur destine leur origine socioprofessionnelle. Gaossou dit qu'avant de négocier pour son père, il pensait qu'il n'y avait rien hors de la Côte d'Ivoire, qu'il a appris en voyageant « la différence des gens ». Son père l'a fait voyager pour le former, comme le font les pères des élites mondialisées. Gaossou a su utiliser cela pour mener à bien son périple jusqu'en Europe. Mais le problème de Gaossou est qu'il ne fait pas partie des catégories de personnes pour lesquelles la mobilité est à la fois admise et revendiquée comme un facteur d'insertion sociale. La mobilité des migrants n'est pas socialement valorisée, elle est au contraire âprement combattue. Et si Gaossou parle avec plaisir de ses voyages de négociant en noix de kola, il ne garde de son odyssée vers l'Europe que le souvenir d'une idée fixe, celui de venir en France, de s'installer et d'oublier ses cauchemars. Pour le migrant, être sédentaire est un idéal.

C'est l'heure de la rupture du jeûne et l'on s'installe sur le campement.

Note

1. En dehors de quelques articles parus dans *Le Parisien*, et un autre dans *Libération*, le 9 août, il s'agit essentiellement d'une couverture par la presse municipale.
2 Vendredi 28 septembre au matin, date d'expiration de l'injonction à lever le camp, deux appels anonymes arrivaient dans les réseaux associatifs, annonçant l'évacuation imminente par la police — ce qui impliquait une demande de la municipalité et le feu vert du sous-préfet. Les militants et les campeurs partis au travail, revenus précipitamment vers le campement comprennent alors, après une entrevue avec le maire qui dément l'information, qu'il s'agit d'une mauvaise blague, d'une manipulation ou d'un test. Peut-être que la capacité de rassembler une vingtaine de personnes en quelques minutes un jour de semaine et de pluie a-t-il été un test positif pour les campeurs.
3 En sus des parrainages républicains, la municipalité a aussi organisé, en 2006, un referundum pour le droit de vote des étrangers, toujours contre l'avis de l'Etat.
4 Source : Sciences Po Bordeaux.
5 Maisons rassemblées autour d'une grande cour commune.
6 Pour comprendre le rôle de ce massacre dans la cristallisation du conflit et l'engrenage de la guerre.
7 Bala Keita était l'ancien ministre de l'Education nationale de Félix Houphouët-Boigny, puis le Secrétaire général du parti du Général Gueï. Il fut assassiné au Burkina Faso où il vivait en exil, le 1er

août 2002.

Article mis en ligne le lundi 22 octobre 2007 à 00:00 –

Pour faire référence à cet article :

Saskia Cousin, »Mobile. », *EspacesTemps.net*, Dans l’air, 22.10.2007
https://test.espacestemps.net/articles/mobile/

© EspacesTemps.net. All rights reserved. Reproduction without the journal’s consent prohibited. Quotation of excerpts authorized within the limits of the law.